



Wafa IMMOBILIER

Taux de crédit immobilier

Nouvelle grille tarifaire des taux de crédit immobilier dans le cadre de la convention conclue entre Wafa Immobilier et la Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes
- Département de l'Agriculture -

Les taux ci- après sont revus à la hausse, suite à la révision des taux directeurs :

Durée				Frais dossier
Prélèvement à la source				
Paliers	Moins de 7 ans	Entre 7 et 15 ans	Entre 15 ans 25 ans	Exonération
Taux conventionnés	4,20%	4,50%	4,75%	
Prélèvement Bancaire				
Paliers	Moins de 7 ans	Entre 7 et 15 ans	Entre 15 ans 25 ans	
Taux conventionnées	4,50%	4,70%	5,05%	

NB : Ces nouvelles conditions tarifaires s'appliqueront à partir du 1 er Mars 2023.

